

SECTION SPORTIVE DANSE ANNÉE SCOLAIRE 2026/2027

1. ACTIVITÉS PRATIQUÉES

- Les activités les plus pratiquées sont : la danse contemporaine ainsi que le jazz, classique, hip-hop.
- Activités complémentaires : ateliers de pratique avec des danseurs professionnels, cross et sorties plein air UNSS, rock avec notre club partenaire.

2. CONDITIONS D'ACCÈS

1. Fournir une copie des bulletins scolaires des deux premiers trimestres.
2. Faire remplir la grille de compétences auprès du professeur des écoles
3. Remplir la fiche du vécu sportif de l'enfant. Vous pouvez ajouter tout document que vous jugerez nécessaire.
4. Joindre une lettre de motivation d'une dizaine de lignes.
5. Signer l'autorisation parentale

Déposer ou envoyer le dossier complet au collège vendredi 22 mai 2026 dernier délai.

3. TESTS D'ENTREE (le lundi 01 juin 2026 à 17h30 au gymnase de l'Europe) :

- Reproduire une petite chorégraphie préalablement apprise par Mme Poulet le jour même.
- Créer une entrée et une fin de la chorégraphie (2 fois, 3X8 temps).
- Entretien d'une dizaine de minutes sur la motivation de l'élève à entrer en section sportive danse.

4. PLACES DISPONIBLES

4 à 5 places sont disponibles pour les élèves de CM2 (filles + garçons). Il est possible de retenter sa chance l'année suivante pour intégrer la section sportive en cours de scolarité s'il reste de la place.

5. PROTOCOLE DE RECRUTEMENT

Pour choisir les élèves admis, nous étudions le dossier et le résultat aux tests d'entrée.

Profil recherché : bon comportement à l'école, esprit de groupe et ouverture d'esprit (éliminatoire si mauvais), bon niveau dans les activités artistiques comme la gymnastique, être persévérant, niveau scolaire satisfaisant et mixité de recrutement.

6. FONCTIONNEMENT DE LA SECTION SPORTIVE

- Entraînement sur le temps scolaire (lundi de 14h20 à 16h30 et jeudi de 11h30h à 13h). Les élèves ont donc un emploi du temps aménagé mais ne manquent aucun cours dans la semaine.
- Groupe de 22 élèves maximum **avec mixité du groupe (cette année, il y avait 17 filles et 2 garçons)**.
- 1 ou 2 ateliers de pratique les lundi ou mercredi après-midi avec :
 - des danseurs professionnels de spectacles vus ou dans le cadre de projets avec la DAAC (direction artistique et culturelle).
 - des résidents de l'EHPAD de Châtillon-sur-Chalaronne.
- Répartition des élèves sur les 4 niveaux (6^{ème}/5^{ème}/4^{ème}/3^{ème}). Les élèves sont regroupés au sein d'une même classe par niveau. Cette année il y avait 5 élèves de 6^{ème}, 6 élèves de 5^{ème}, 6 élèves de 4^{ème} et 2 élèves de 3^{ème}.
- Charte de comportement à signer par l'élève et sa famille en début d'année scolaire. Un mauvais comportement au collège ou l'absence d'implication dans sa scolarité peut entraîner une exclusion temporaire ou définitive de la section sportive.
- Obligation d'adhérer à l'association sportive du collège (coût : 35 euros pour l'année).
- L'assiduité. Même si l'élève est dispensé, il est tenu d'assister au cours.
- Prendre un abonnement aux théâtres (de Mâcon, de Lyon ou Bourg-en-Bresse en fonction de la programmation) au prix de 35 euros maximum pour 3 spectacles, soit 70 euros pour 6 spectacles dans 2 ou 3 théâtres différents.

- Participer à la campagne des Restos du cœur en sensibilisant les élèves du collège aux dons par une danse montrée au collège en décembre 2026.

- Participer au carnaval de Châtillon-sur-Chalaronne.

- Participer au spectacle de l'AS danse au mois de juin.

- Participation aux compétitions UNSS danse mais aussi aux activités complémentaires comme le cross.

7. ENCADREMENT :

Mme POULET encadre la section.

Mme POULET est le responsable de la section sportive.

Contact : beatrice.poulet@ac-lyon.fr

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez envoyer un mail à l'adresse ci-dessus.

Nom et prénom de l'élève :

FEUILLE A JOINDRE AU DOSSIER DE CANDIDATURE

GRILLE DE COMPETENCES

COMPETENCES / NIVEAUX DE MAITRISE	Très satisfaisant	Satisfaisant	Maîtrise fragile	Insuffisant
Être performant et créatif dans les activités artistiques.				
Respecter des consignes et des règles.				
Capacités d'intégration et de sociabilité.				
Être persévérant dans toutes les activités proposées.				
S'impliquer dans un projet collectif.				

**Nom et cachet de
l'établissement**

Nom du professeur des écoles :

Signature :

Attention, signature du professeur + cachet de l'établissement obligatoire

VECU SPORTIF DE L'ELEVE

Sport N°1 pratiqué en club ou école de danse :

Nom du club :

Nom de l'entraîneur :

Participation à des compétitions : OUI / NON

Meilleures performances en club :

1)

2)

Sport N°2 pratiqué en club :

Nom du club :

Nom de l'entraîneur :

Participation à des compétitions : OUI / NON

Meilleures performances en club :

1)

2)

Sports pratiqués en loisir :

1)

2)

3)



Collège Eugène DUBOIS
218, Avenue F. MITTERRAND
01400 CHATILLON/CHALARONNE
Tel: 04 74 55 04 55
ce.0010821m@ac-lyon.fr

NOM de l'élève :

Prénom de l'élève :

Responsable légal 1 :

Adresse postale :
.....

Mail :

Téléphone :/.....

Responsable légal 2 :

Adresse postale :
.....

Mail :

Téléphone :/.....

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e)....., responsable de l'enfant.....souhaite son inscription en section sportive Danse à la rentrée 2026.

J'ai bien pris connaissance des conditions d'accès.

Signatures des parents :